
Procès-verbal de l'assemblée publique
COMMISSION DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

Lundi 10 juin 2024, à 13 h

Salle des Armoiries | Hôtel de ville de Montréal
[Webdiffusion](#) de l'assemblée en différé

PRÉSENCES

Daphney Colin, présidente
Abdelhaq Sari, vice-président
Christina Smith, vice-présidente
Younes Boukala
Lisa Christensen
Benoît Gratton
Peter McQueen

ABSENCE

Marc Doret

**PERSONNES
PRÉSENTES**

Service de police de la Ville de Montréal

Fady Dagher, directeur du Service de police de la Ville de Montréal
Cédric Couture, directeur adjoint à la Direction des services de proximité
Rose-Andrée Hubbard, conseillère au Cabinet du directeur, responsable de la stratégie en équité, diversité et inclusion
David Shane, inspecteur aux communications et porte-parole
Pascale Gougeon, conseillère à la Direction des services de proximité
Anne Hallée, conseillère aux communications
Julie Rosa, conseillère au Cabinet du directeur

**AUTRES PERSONNES
PRÉSENTES**

Alain Vaillancourt, responsable de la sécurité publique au comité exécutif
Ryan Worms, responsable du soutien aux élu·e·s, cabinet de la mairesse et du comité exécutif
Bohra Manai, directrice, Bureau de la commissaire à la lutte au racisme et aux discriminations systémiques
Reginald Fleury, chargé d'expertise et de pratique – conseil, Bureau de la commissaire à la lutte au racisme et aux discriminations systémiques

Le quorum est atteint.

1. Ouverture de la séance

La séance est ouverte à 13 h 17.

Daphney Colin, présidente de la Commission de la sécurité publique, souhaite la bienvenue aux membres ainsi qu'aux représentantes et représentants du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM).

Elle invite les membres de la commission à se présenter, puis excuse l'absence de Marc Doret, membre de la commission.

2. Adoption du projet d'ordre du jour

La présidente soumet à l'adoption des membres l'ordre du jour proposé. Sur une proposition de Abdelhaq Sari, appuyée par Christina Smith, l'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

3. Mesures du Service de police de la Ville de Montréal pour favoriser l'équité, la diversité et l'inclusion et lutter contre les discriminations et le racisme

La présidente, Daphney Colin, cède la parole à Fady Dagher, directeur du Service de police de la Ville de Montréal, lequel présente les personnes qui l'accompagnent, puis entame la [présentation](#).

À l'invitation du directeur du SPVM, Rose-Andrée Hubbard présente le volet relatif au plan d'action en matière d'équité, de diversité et d'inclusion (EDI) du SPVM.

Fady Dagher reprend la parole pour saluer le travail remarquable mené par la responsable de la stratégie EDI du SPVM avec la contribution des équipes du SPVM.

La présidente remercie les représentantes et représentants du SPVM.

Avant d'entamer le prochain point de l'ordre du jour avec la période de questions et commentaires du public, la présidente propose une courte pause afin de recevoir les dernières demandes d'intervention du public.

PAUSE

3.1. Période de questions et commentaires du public

Daphney Colin fait mention de quelques éléments pour assurer le bon déroulement de la période de questions et commentaires du public, puis elle invite les personnes inscrites présentes dans la salle

d'assemblée à faire part de leur propos. Les personnes concernées répondent au fur et à mesure des interventions.

Citoyen / Citoyenne	Questions / Commentaires
<p>Alexandre Popovic, Coalition contre la répression et les abus policiers</p>	<p>Rappelle le Plan stratégique 2012-2014 du SPVM portant sur le profilage racial et social – et certaines de ses dispositions – auquel aurait pris part l'actuel directeur du SPVM, alors membre du comité directeur qui serait responsable de son élaboration. / Mentionne avoir déposé une demande d'accès à l'information visant à obtenir des données relatives à l'application de ce plan pour laquelle on lui aurait signifié que le « mécanisme de détection des comportements inappropriés » mentionné au Plan de 2012-2014 n'est plus fonctionnel depuis 2014. / Demande le nombre de policiers et policières visé·e·s par les mesures disciplinaires prévues au plan. / Fait mention d'un phénomène qui aurait cours relaté dans les médias sous le vocable de « désengagement policier » et demande de préciser le nombre de policiers et policières concerné·e·s.</p> <p>DÉPÔT DE DOCUMENT</p>
<p>Jean Duval</p>	<p>Fait la lecture de la composition des membres de la Commission de la sécurité publique de l'agglomération de Montréal et soulève l'absence du membre représentant le gouvernement du Québec. / Déplore ce manque de représentativité auprès de la commission, insiste sur son importance pour porter les préoccupations de la population montréalaise en matière de sécurité publique au palier de gouvernement supérieur. / Fait appel à la Commission pour pourvoir au poste vacant. / Est d'avis que la majorité du personnel policier fait honneur à leur profession, toutefois dénote que certains éléments par leurs agissements répréhensibles, entre autres, racistes portent atteinte à la population qu'ils desserrent. / S'interroge sur les freins et contrepoids en regard de la police.</p>
<p>Marcel Lanoue</p>	<p>Regrette la mauvaise acoustique de la salle. / Signale sa préférence pour des assemblées publiques de la commission débutant à partir de 14h. / Demande le nombre de constats d'infraction non justifiés.</p>
<p>Linda Khelil, Ligue des droits et libertés</p>	<p>Énonce la définition de la pratique de l'interpellation policière et rappelle qu'une campagne réclamant son interdiction à laquelle plus de quatre-vingt-dix organismes de la société civile se sont joints. / Donne une série de motifs qui justifierait la proscription de cette pratique policière, entre autres, en citant des extraits issus du deuxième rapport des chercheurs rendu public en juin 2023. /</p>

	<p>Déplore l'absence de débat public sur la question et l'inaction de la Ville vis-à-vis de la position du SPVM de maintenir cette pratique policière. / Réclame au nom d'une vingtaine d'organismes la tenue d'une assemblée publique. / Demande de justifier la position du SPVM à l'égard de la recommandation des chercheur·e·s préconisant son moratoire. / Porte à l'attention des communications entre le SPVM et l'équipe des chercheur·e·s obtenues par le biais d'une demande d'accès à l'information. / Interpelle le directeur du SPVM sur la demande du donneur d'ouvrage de partager le contenu anonymisé des entrevues.</p> <p>DÉPÔT DE DOCUMENT</p>
<p>Edgar Robin</p>	<p>S'inquiète des interactions avec les communautés autochtones et les forces de l'ordre. / S'enquiert des actions actuelles et futures pour favoriser les relations avec la population autochtone entre autres itinérante, notamment via les efforts de recrutement d'effectifs policiers issus de ces communautés. / Demande les mesures préventives mises de l'avant à l'endroit des autochtones pour éviter la criminalisation considérant leur surreprésentation dans le système justice pénale.</p>
<p>Alberto Syllion</p>	<p>Demande des précisions sur le programme d'équité, diversité et inclusion du SPVM, notamment son implantation et suivi, plus précisément, souhaite savoir si le Bureau de la commissaire à la lutte au racisme et aux discriminations systémiques émet des avis à l'intention du SPVM comme pour d'autres services de la Ville. / S'enquiert des pouvoirs de la responsable à formuler des recommandations en matière d'EDI et l'obligation de l'organisation policière de s'y conformer. / Se questionne sur la capacité de transformation des formations dispensées au personnel policier sur le profilage racial pour changer les comportements. / Rapporte des propos partagés selon lesquels les enseignements des pratiques policières comportent en leur sein des comportements qui peuvent induire du profilage. / Soulève un questionnement quant à l'existence de biais intrinsèques véhiculés à même la formation policière susceptible d'induire du profilage et demande si une analyse du cursus scolaire a été examinée sous ce prisme.</p>

Daphney Colin procède à la lecture des questions et commentaires qui ont été transmis par le formulaire en ligne*, et les personnes concernées y répondent successivement.

** Les questions et les commentaires du public transmis par le formulaire en ligne sont reproduits tels que reçus.*

Citoyen / Citoyenne	Questions / Commentaires
Marianne Kallini	<p>J'ai été personnellement victime de propos et gestes racistes et haineux dans la place publique et quand j'ai voulu porter plainte avec preuve à l'appui au poste de police, la réponse de l'agent présent était : « aucune loi ne sanctionne les propos haineux et racistes au Québec » et quand j'ai déposé un rapport en ligne sur le site Web du SPVM, photos à l'appui, la réponse reçue était la suivante :</p> <p>« NOUS NE TRAITONS PAS CE TYPE D'INCIDENT PAR INTERNET. MALHEUREUSEMENT, IL N'Y A AUCUNE INFRACTION COMMISE DANS VOTRE INCIDENT, AUCUN RAPPORT DE POLICE NE PEUT ÊTRE PRIS. »</p> <p>Comment expliquez-vous ces réponses à la lumière du plan d'action du SPVM en matière d'équité, de diversité et d'inclusion et à l'état d'avancement des mesures pour lutter contre le racisme, les discriminations et les profilages? Merci!</p>
Nicole Corrado	<p>Merci. La formation à l'autisme et au handicap doit être dispensée par les personnes handicapées. Malheureusement, la plupart de la formation et de l'éducation sont dispensées par des personnes non handicapées. Je suis autiste et je vis à Beaconsfield. Parfois, je suis contrarié ou hyper et mon comportement est mal interprété. J'aimerais que les appels de santé mentale soient détournés de la police et qu'au lieu de cela, un service civil comme les centres TAIBU et Gerstien de Toronto. Je trouve une réponse non policière moins écrasante. J'aimerais également que le 911 soit géré par une organisation civile distincte de la police.</p>
Sarah Albi	<p>Dernièrement, nous avons vu circuler sur les réseaux sociaux des vidéos montrant de la répression et un usage disproportionné de la force envers des manifestants étudiants pacifiques pendant des manifestations pro-palestiniennes à l'UQAM (20 mai) ou à McGill (6 juin) faisant des blessés. Nous avons aussi vu des témoignages de personnes qui se sont fait interpellé avec intimidation sans motif, car elles portaient un keffieh (foulard palestinien). Exemple : une personne s'est fait harceler 30 minutes par des policiers à vélo pour avoir son identité sans aucune infraction commise. Est-ce normal d'interpeller et de harceler une citoyenne après une manifestation ? Comment le SPVM entend adresser et régler ces enjeux de profilage racial et politique dans le cadre du mouvement étudiant propalestinien ?</p>
Laurence Guénette, Ligue des droits et libertés	<p>Dans le document de présentation, il est mentionné à la page 12 parmi les actions en cours de réalisation : « Implication de la société civile par la création de groupes de consultation issus de</p>

	<p>communautés culturelles afin d’avoir un regard externe sur les pratiques policières ». M. Dagher, vous n’avez donné aucun détail sur ce point lors de votre présentation. Quel est le processus de consultation? Quels groupes sont présentement consultés? Allez-vous rendre public un rapport de consultation? Quelles pratiques policières sont examinées?</p>
Ted Rutland	<p><i>Question transmise par courriel.</i></p> <p>M. Dagher, il y a un an, vous avez répondu aux préoccupations de plusieurs communautés racisées concernant la présence de la police dans les écoles de Montréal. Vous avez déclaré que vous seriez prêt à retirer la police des écoles, si du personnel non-policier pouvait prendre en charge leurs tâches.</p> <p>Il y a environ six mois, je vous ai demandé si ça c’était toujours votre opinion et vous avez répondu par l’affirmative.</p> <p>Aujourd’hui, la question est encore plus importante. Nous savons que la police n’est présente que dans les écoles publiques, pas dans les écoles privées, et que la population étudiante des écoles publiques est plus racisée et plus marginalisée économiquement. La présence de la police dans les écoles publiques peut donc être considérée comme une forme de profilage racial et social.</p> <p>Par ailleurs, nous avons beaucoup entendu parler des difficultés de recrutement de nouveaux policiers à Montréal. Si la police n’est pas nécessaire dans les écoles, pourquoi y utiliser une ressource humaine aussi rare ?</p> <p>Ma question aujourd’hui est de savoir si des progrès ont été réalisés dans ce dossier. Par ailleurs, si un budget est nécessaire pour embaucher le personnel non policier dans les écoles, pensez-vous que la ville de Montréal devrait le fournir - en particulier compte tenu de l’engagement de la ville à mettre fin au profilage racial et social et des défis liés à l’embauche de nouveaux agents de police ?</p>

3.2. Période de questions et commentaires des membres de la Commission

La présidente invite maintenant les commissaires qui le souhaitent à prendre la parole. Une période d'échanges s'ensuit avec les représentants du SPVM.

Commissaires	Questions / Commentaires
Abdelhaq Sari	Réagit à divers propos rapportés en assemblée. / Se dit troublé par ceux rapportés par la Ligue des droits et libertés, demande d'obtenir copie des documents, puis requiert une enquête. / Reprend une intervention citoyenne sur le programme EDI du SPVM qui relève directement du cabinet du directeur du service policier, et mentionne que si cela montre l'importance accordée par la direction sur ces questions, s'interroge néanmoins sur l'indépendance des actions mises en place. / S'interroge sur la valeur didactique de capsules vidéo à l'intention du personnel policier comme élément de formation. / S'interroge sur la meilleure façon d'appréhender l'interpellation policière qui se situerait à mi-chemin du spectre qui va de la suspension de cette pratique policière à l'abstention d'intervention du personnel policier alors qu'il aurait dû intervenir, c.-à-d. le « désengagement policier ». / Se questionne sur le nombre de policiers et policières sanctionnée·e·s pour faute.
Daphney Colin	Demande les actions à poser pour contrer le phénomène du « désengagement policier ». / Demande d'élaborer sur le mandat des comités de vigie mis en place par le SPVM, entre autres, leur composition et le processus de sélection.
Abdelhaq Sari	Demande les suivis effectués auprès de policiers et policières dont une faute pour profilage aurait été reconnue auprès d'autres instances, à l'instar de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse. / Salue le travail des coachs en interpellation policière et souhaiterait en connaître davantage sur les approches mises en place.
Daphney Colin	Demande d'étayer la position du SPVM vis-à-vis du moratoire sur les interpellations policières. / Fait remarquer que la commission a été renseignée sur la formation dispensée par les coachs en interpellation policière, mais qu'une présentation détaillée à l'intention du public sur la pratique de l'interpellation policière serait instructive pour l'ensemble de la population.

4. Levée de la séance

Avant de lever la séance, la présidente remercie ses collègues commissaires, les représentants et représentantes du SPVM ainsi que les citoyens et citoyennes pour leur présence et participation. Elle rappelle que la commission se réunira à nouveau le mercredi 12 juin dans le cadre d'une assemblée publique avec la présence du SPVM pour la présentation de son rapport annuel ainsi que son plan stratégique couvrant la période 2024-2026.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 15 h 41.

APPROUVÉ LE : 1^{er} octobre 2024

ORIGINAL SIGNÉ

Daphney Colin
Présidente

ORIGINAL SIGNÉ

Lydia Atrouche
Secrétaire recherchiste